

# Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse

septembre 2021

Bonjour à tous

Même si l'été et le déconfinement ont été pour la plupart d'entre-nous une invitation à la détente et à l'évasion, les membres du Conseil d'administration de la Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse n'ont pas chômé pour autant :

**1.** Le lancement de la campagne de souscription en juin dernier a offert à la population la possibilité de devenir Ami-e-s du Presbytère. Vous êtes parmi les 169 personnes qui ont répondu « OUI » et vos contributions s'élèvent à plus de 15 000,00 \$. Votre appui est précieux et la Société vous en remercie. La Société a toujours besoin d'agents multiplicateurs, tels que vous, pour promouvoir le patrimoine bâti en général et sauvegarder le Presbytère de Saint-Michel en particulier. Invitez vos proches à devenir Ami-e-s. La souscription peut se faire directement sur le site web à [www.presbyteresaintmichel.com](http://www.presbyteresaintmichel.com).

**2.** Parmi 22 candidatures, la Société a été choisie par l'organisme sans but lucratif [Écobâtiment](#), pour bénéficier d'un accompagnement professionnel de 175 heures en services conseils, dont les 2/3 sont financées par une subvention gouvernementale. Cette subvention est d'une valeur de 21 875,00\$. Le financement de l'autre tiers est rendu possible grâce à vos contributions. Une première rencontre a eu lieu avec Écobâtiment afin d'établir le profil et le plan d'accompagnement.

**3.** L'annonce du 10 juin dernier du gouvernement Legault d'investir 279 millions dans la [création des Espaces Bleus](#) n'a pu que donner un élan à notre projet de sauvegarde et de valorisation de notre presbytère. La Société a donc pris la balle au bond et a amorcé une démarche auprès de la direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de faire la promotion du presbytère et de la grange à dîme comme éventuel Espace Bleu. Un premier contact, très positif, fut établi. Nous continuons, à leur demande, à les alimenter d'informations afin de démontrer la valeur et la pertinence de qualifier ce bijou patrimonial comme futur Espace Bleu.

**4.** Comme premier document d'appui, s'inspirant de l'histoire et du contemporain, un descriptif fut produit démontrant la vitalité économique, culturelle et touristique de Saint-Michel-de-Bellechasse avec son presbytère au cœur du village. Le document chante la beauté, le charme et la magie de notre village. Intitulé « Saint-Michel-de-Bellechasse : une opportunité de développement » se trouve sur le site Web sous l'onglet « [Oser rêver](#) ».

**5.** Enfin, toutes ces démarches ont amené la Société à réviser le plan d'aménagement proposé initialement dans le document « [Oser rêver](#) ». Ainsi, de trois bâtiments neufs alors prévus, deux demeurent, dont un servirait de trait d'union entre le presbytère et la grange à dîme. Ce nouveau module serait construit en harmonie avec les deux structures existantes, et permettrait aux visiteurs de se déplacer à l'intérieur vers le presbytère ou vers la grange à dîme. Une salle multifonctionnelle y serait aménagée au deuxième étage avec terrasse sur le toit. Le deuxième module, jouxtant la grange à dîme côté sud, deviendrait un « Centre d'arts et Métiers ». Il abriterait également une aire de restauration et une boutique « produits du terroir ». Ce projet ainsi révisé ne peut toutefois être considéré comme définitif. La Société attend d'ailleurs les recommandations d'Écobâtiment concernant sa faisabilité.

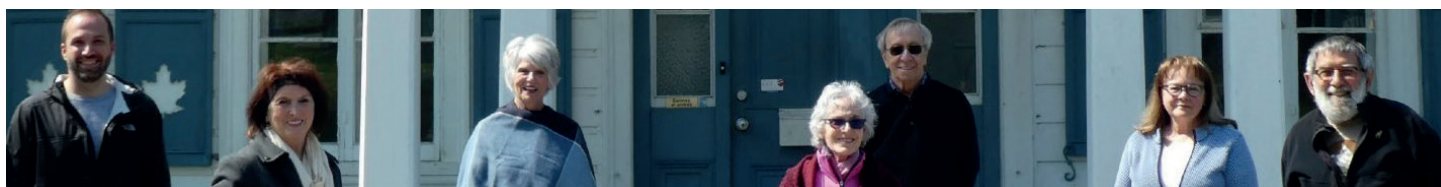
Voilà où en est le projet visant à requalifier le presbytère et la grange à dîme. La Société vous tiendra au courant de l'évolution du projet.

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, lesquels feront l'objet d'une réponse personnelle ou par le biais d'une prochaine infolettre.

Merci d'accompagner la Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse dans cette belle aventure.

**Sylvie Lauzon**

Présidente, Société des Amis du Presbytère  
[www.presbyteresaintmichel.com](http://www.presbyteresaintmichel.com)





**FORMULAIRE D'ADHESION  
ET DE CONTRIBUTION  
POUR LA  
SAUVEGARDE ET LA VALORISATION  
DU PRESBYTERE DE  
SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE**

**JE SOUHAITE :**

- Devenir ami-e de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse** en payant une cotisation annuelle de 20\$/personne ou 35\$/couple.
- Faire une contribution de \_\_\_\_\_ \$ à la Société.

---

Nom et prénom

---

Nom et prénom du 2e membre (le cas échéant)

---

Adresse

Code postal

---

Courriel

Téléphone

En adhérant à la Société, j'accepte de recevoir l'infolettre de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse**  Oui  Non

**MODES DE PAIEMENT :**

1. Remettez un chèque libellé à l'ordre de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse**, accompagné du présent formulaire dûment rempli, à un des deux endroits suivants:

- 103, rue Principale, Saint-Michel-de-Bellechasse, G0R 3S0, ou dans
- la boîte du Regroupement des Organismes Communautaires (ROC) qui se trouve sur le parvis de l'église (côté sud-ouest).

OU

2. Visitez le site [www.presbyteresaintmichel.com](http://www.presbyteresaintmichel.com) et cliquez sur Formulaire d'adhésion et de contribution qui se trouve à l'onglet **Société des Amis**.